

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS:

RHÔNE et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

OUVERT DE 2 HEURES A 4 HEURES

Boite place Bellecour, 3, dans la cour

Vente en gros: Rue Tupin, 31

SOMMAIRE: BULLETIN POLITIQUE, A. B. — Course aux nouvelles. — CONFÉRENCE DE VAISE, Roger Dutreuil. — A TRAVERS LA FRANCE, Josse. — PAUL BERT, Dorante. — LE COLONEL LEPERCHE, Xavier Brun. — COURRIER DE MARSEILLE, Raoul Ratonneau. — FEUILLETON, Paul Féval. — SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, Jean de Lyon. — COURSE DE LYON. — BIBLIOGRAPHIE. — BULLETIN FINANCIER, L. R. — VARIÉTÉS, E. R.

Afin de donner satisfaction aux nombreuses demandes qui nous ont été adressées et pour répondre au développement de notre Œuvre, nous avons transféré nos bureaux, rédaction, administration, rue Mulet, 8, à l'entresol.

Nos bureaux seront ouverts tous les jours non fériés, de 2 heures à 4 heures.

BULLETIN POLITIQUE

Magistrature. — Fonctionnarisme. — Débauches d'exhibitions. — Gaspillage aux écoles. — L'évêque d'Angers. — M. de Mun.

Que de livres pourraient être faits avec de pareils titres! Tous ces sujets ont pourtant été touchés par nos politiciens depuis notre dernier bulletin. Mais en dehors des appréciations des hommes de la droite, nous n'avons que des critiques à élever. Un bon point toutefois à M. Ribot, qui doit, dit-on, déposer un projet de loi portant qu'à l'avenir, toute création d'emplois publics rétribués sur le budget de l'Etat devra être précédée du vote par les Chambres du crédit nécessaire pour la rétribution de ces emplois. Le népotisme et la servilité restent à l'ordre du jour. Entraves et tracasseries pour le bien; tolérance et facilités pour le mal. Tel semble être le mot d'ordre dans les régions officielles. La politique jacobine veut, en réalité, l'asservissement. Mais elle cherche à le tempérer, à l'aide de certaines compensations, non pas assurément au profit de tous, mais de quelques privilégiés de l'autoritarisme actuel. Il va sans dire que l'on exclut ces illuminés qui s'obstinent à croire à Dieu et à lui rendre témoignage dans la vie publique comme dans la vie privée; ceux également qui se permettent de suspecter le patriotisme de Paul Bert et autres compères... et... de penser que la France d'avant la Révolution était encore la France, notre chère France, et que si la perfection n'a pas été l'apanage du passé, le présent est bien loin de l'avoir encore réalisée. Pour cette catégorie de citoyens, il ne devrait y avoir ni droits politiques ni participation aux largesses budgétaires, soit pour le culte, soit pour l'enseignement, soit même pour la bienfaisance. Ce sont des parias qui ne devraient jouir que d'une seule faculté dans la vie républicaine, celle de payer et de contribuer dans la plus large mesure possible.

Mais il y a d'autres asservis dont le collier et la chaîne paraissent d'autant plus légers qu'on prendra soin de les dorner davantage.

Voyez-vous cette horde de faméliques qui, après avoir assiégé les antichambres des ministres, pardon, des députés, se trouvent enfin en possession de prébendes si longtemps convoitées et ardemment sollicitées. Quelle semble être leur préoccupation? La pauvre blessée dont ils se sont emparés est

obligée de se saigner aux quatre veines pour payer ses créanciers. Sa dette est colossale, la plus énorme du monde entier. A côté de cette dette, à laquelle on donne le nom de consolidée, il y a celle qu'on appelle viagère, qui s'est accrue démesurément par suite des mises à la retraite prématurées, il y en a une autre connue sous le nom de flottante, et qui ne peut plus flotter parce qu'elle n'a jamais connu les proportions et les chiffres d'aujourd'hui.

L'agriculture est, dit-on, aux abois; le commerce envoie ses doléances aux pouvoirs publics; l'industrie se plaint; les choses en sont arrivées à ce point, que les coryphées eux-mêmes de la secte sont devenus des Cassandre. Et non seulement on emprunte toujours, non seulement on dit qu'on va emprunter encore, mais on gratifie messieurs les fonctionnaires républicains... de 87 millions de plus que leurs prédécesseurs... Et ils ne sont pas encore rassasiés! Et le Minotaure exige de nouveaux sacrifices! et ces sacrifices vont encore s'accomplir.

La victime choisie sera notre magistrature, ses traditions d'honneur, de désintéressement, de dignité, d'indépendance, dont nos anciens membres du parquet ont donné, au moment de l'application des décrets, de si nobles et de si admirables preuves.

Vous savez quel est le projet soumis au Sénat.

Sous l'étiquette menteuse de réforme judiciaire, ce projet adopté par la Chambre donne au ministre le droit de promener pendant trois mois les ciseaux républicains sur toute les situations actuelles de magistrature. Quelle œuvre exceptionnelle que celle qui va s'accomplir à l'encontre de la justice dont l'inamovibilité gêne! Tous les génies républicains vont se donner rendez-vous sur ce terrain de choix: le bon plaisir, les rancunes personnelles, les vengeances politiques, les passions mesquines et étroites, les suggestions de la secte qui nous tue. Il faut remplacer les magistrats par des valets.... Que reste-t-il pour empêcher que l'œuvre soit consommée? Le Sénat sera-t-il une digue ou un complice?

De la proscription du bon à la protection du mauvais, il n'y a de distance que celle qui sépare les conséquences des prémisses d'un raisonnement. Nous savons quelque chose à Lyon de ce que sont les dispositions administratives, soit, d'un côté, à l'encontre des jésuites, des capucins, voire même des curés, des simples vicaires ou des frères des écoles chrétiennes, soit, d'un autre côté, à l'endroit des industriels qui recherchent les profits à l'aide de ces exhibitions en chair et os ou en gravures, s'établissant dans les brasseries ou dans les kiosques et dont les légitimes susceptibilités de la plupart des habitants de notre ville ne sont pas seules à souffrir. On ne respecte pas mieux nos opinions dans les villes voisines. Mais il paraît qu'à Bordeaux et à Toulouse la population a été moins patiente qu'à Lyon. Elle a préféré exprimer tout haut ce que plus volontiers on se contente de penser ici tout bas. M. Lanjuinais s'est fait à la Chambre le porte-parole de ses compatriotes du midi. Il s'agissait d'un musée dit républicain promenant ses scandales et respectant le culte et la vérité historique à la façon des manuels scolaires qui ont la sympathie du grand Ferry (Jules). Vous devinez que la Chambre des franc-maçons

n'a pas dû s'émouvoir beaucoup des doléances toulousaines. Et M. Lanjuinais a pu s'écrier: les royalistes ont le droit d'espérer, en voyant ce qui se passe, qu'avant peu tous les honnêtes gens, dégoûtés de la République, se rallieront à la monarchie, qui seule peut donner à la France la liberté, tandis que vous ne voulez et ne pouvez lui donner que la licence, mère de tous les despotismes. En présence de vos dispositions, je crois inutile de déposer un ordre du jour. »

Au Sénat, nous rencontrons des dispositions analogues, à propos d'une motion fort importante et extrêmement utile due à l'initiative de cet intrépide champion qui ne recule devant aucune considération ni aucun obstacle en présence d'un devoir à accomplir, M. de Gavardie. Il s'agit de connaître la situation respective des écoles congréganistes et des laïques. L'honorable sénateur, qui a bien quelque raison d'être méfiant et curieux, quand le portefeuille de l'instruction publique se trouve aux mains d'un Ferry, se permet de demander à être renseigné.

En voilà une de prétention! Est-ce que l'instruction des sénateurs que plusieurs nous ont démontrée n'être pas obligatoire peut être facultative et tolérée, quand il s'agit de la justice et de la vérité, surtout en matière d'enseignement primaire. L'administration, qui connaît les catholiques, leur attachement à leurs croyances, leur désintéressement et les résultats si heureusement obtenus par leurs efforts et leur générosité, ne tient pas à la mettre en relief, surtout en regard de ce qu'ont produit jusqu'à présent les millions et les millions gaspillés ou en voie de l'être au profit des privilégiés, des apôtres de la laïcité et des négations religieuses. Le Sénat a rejeté avec le projet de résolution la lumière sollicitée par M. de Gavardie.

Il faut reconnaître toutefois que si l'on ne peut obtenir les renseignements qu'on demande et dont on a besoin, en revanche on obtient des charges qu'on ne sollicite pas, qu'on repousse, mais qui vous sont imposées pour des dépenses non justifiées: témoin ce qui arrive à ces petites communes de la Haute-Savoie dont la population n'est pas supérieure à 800 âmes, avec un centime ne valant pas plus de 24 francs, qui ne peuvent équilibrer leur budget, qu'à l'aide de 63 centimes additionnels, et que l'on contraint à supporter 53 autres centimes, pour rembourser le prix d'une construction d'école qui ne s'élèvera pas à moins de 53.000 francs. De quoi se plaint notamment la commune de Châtillon? Le ministre Ferry n'a-t-il pas fait proclamer que l'enseignement était gratuit!.... Farceur!

A la séance même où cette charge était votée, le spirituel évêque d'Angers, en exécutait une autre qui, à défaut de résultat parlementaire du scrutin, a eu le privilège de rallier les rieurs et les hommes d'esprit.

Nous nous garderions bien de chercher à analyser ces critiques pleines de verve et de brio soulevées par le prêtre député, à propos de la nouvelle expédition contre l'abbaye de Solesmes. Le meilleur service à rendre à nos lecteurs est de leur recommander d'en lire le texte dans l'Officiel

même du 8 juin courant. On se pourlèche-rait à moins.

Je ne puis que signaler le discours magistral de M. de Mun à propos de la discussion du projet sur les syndicats professionnels qui revient du Sénat, après un premier vote de la Chambre des députés. Il reste trop peu d'espace, pour traiter d'une façon convenable un sujet aussi important. A bientôt à cet égard.

A. B.

COURSE AUX NOUVELLES

Frohsdorff. — M. Cornély, du *Clairon*, rend compte de la visite qu'il a faite à M. le comte de Chambord à son retour des fêtes de Moscou, avec deux journalistes républicains du *Voltaire* et de l'*Événement*. Le prince, qui se porte maintenant à merveille, a accueilli ces messieurs avec son affabilité habituelle, et beaucoup plaisanté sur les prétendues maladies qu'on lui a gratuitement imputées ces derniers temps.

En quittant M. Cornély, il lui a redit avec insistance: « Dites bien, répétez bien que je suis prêt à tout ce qu'il faudra faire pour sauver la France qui périclite, et que, lorsqu'il faudra monter à cheval, je ne laisserai personne marcher avant moi. »

Nos expulsés. Extrait d'une lettre de *Canterbury*, 8 juin. — Le collège de Sainte-Marie, était en liesse hier. Les élèves sont partis en mail pour un joyeux pick-nick. Le soir a eu lieu un grand dîner, à l'issue duquel M. Lucien Brun a prononcé un magnifique discours.

Ces réjouissances étaient données à l'occasion de la fête du R. P. du Lac, ancien recteur de Sainte-Geneviève, qui a fondé, à Paris, cette brillante phalange dont faisait partie le brave commandant Berthe de Villers, mort au champ d'honneur dans la fatale journée où périt Henri Rivière.

Mgr Mermillod, accompagné de M. le grand vicaire Pellerin, de M. le doyen Longchamp et de M. le curé de Lausanne, s'est rendu au château aujourd'hui, à dix heures précises, pour la visite officielle au Conseil d'Etat. Sur la place du château beaucoup de personnes stationnaient pour voir passer Sa Grandeur et l'ont saluée à son arrivée. Un huissier a reçu Monseigneur à l'entrée et le chancelier du Conseil d'Etat l'a conduit dans la salle dite des Evêques, salle qui porte les armoiries de l'évêque de Montfaucon. M. le président et M. le vice-président du Conseil d'Etat, ainsi que M. le conseiller d'Etat chargé des cultes, l'ont accueilli.

L'entrevue a duré près d'une demi-heure et l'entretien a été empreint de la plus bienveillante courtoisie; de part et d'autre, on a affirmé que les luttes religieuses étaient stériles et ne pouvaient que nuire à la prospérité du pays.

Le Conseil d'Etat offre un dîner officiel à Mgr Mermillod, aujourd'hui à une heure, et aux ecclésiastiques de la suite de l'évêque. Cette entrevue avec des conseillers d'Etat protestants, mais guidés par un sentiment de justice vis-à-vis de leurs concitoyens catholiques et inspirés par le respect de leurs droits, est une preuve nouvelle, après celle qu'a donnée le gouvernement de Neuchâtel, du désir grandissant en Suisse de voir s'éloigner de notre patrie les maux du *kulturkampf*.

La régence de Tunis. — Le gouvernement allemand a proposé au Reichstag la suppression de la juridiction consulaire allemande dans la régence de Tunis, en alléguant que ses nationaux soumis aux tribunaux français, auraient les mêmes garanties qu'en Algérie.

Le Reichstag a approuvé. C'est la renonciation aux capitulations, et la reconnaissance de notre prise de possession de la Régence.

Le fait est important; les républicains vont chanter les gloires de leur diplomatie. Qu'ils n'oublient pas que, pour Tunis, nous avons perdu l'Égypte, qui valait mieux, et qu'en nous faisant une petite concession à Tunis, on nous oblige à renoncer à toute influence en Orient.

Conférence royaliste. — Dimanche, 10 juin, la manifestation royaliste a réuni plus de deux mille ouvriers ou cultivateurs dans la magnifique propriété de M. Grignon de la Gâtellerie, où se dressait une vaste tente décorée d'écussons aux armes de France.

M. de la Bouillerie présidait, entouré de mille Vendéens, défenseurs de la cause royaliste.

L'orateur, M. André Barbes, démontre dans un langage convaincu combien la république a désillusionné les masses en leur promettant d'établir dans ce pays une ère de paix et de prospérité.

Il démontre le gaspillage des finances livrées aux dangers d'une politique d'intrus et de parti.

Il faut une politique de principes, et la monarchie seule peut la rétablir en relevant les forces morales et matérielles du pays.

Les cris de vive le Roi saluent sa péroraison.

Madagascar. — Nous avons aujourd'hui des renseignements sur la convention conclue entre les ambassadeurs malgaches et l'Allemagne. Le premier article contient les assurances de paix et d'amitié habituelles. Le deuxième porte que les deux parties contractantes se traiteront l'une et l'autre, à tous les points de vue, sur le pied de la nation la plus favorisée. En vertu du troisième article, le traité entrera en vigueur dès qu'il aura été ratifié à Madagascar, sans qu'on soit obligé d'attendre qu'il ait été ratifié en Allemagne. Il n'existe aucune clause concernant la durée et la dénonciation du traité.

Toutes les puissances font des traités avec les Malgaches, pendant que nous sommes en guerre avec eux.

Jugés par eux-mêmes. — La stagnation est complète. Grâce à la centralisation, un gouvernement peut faire de ce pays tout ce qu'il veut.

N'avez-vous pas vu des mares dans les bois? De loin, vous entendez des coassements de grenouilles, ces parlementaires de la nature; c'est comme une vie bruyante qui s'apaise et s'éteint à mesure que vous approchez. Aucune herbe n'a remué, et l'eau boueuse ignore s'il s'est jamais fait quelque bruit dans sa vase.

Une grenouille a peut-être interpellé, une autre grenouille a peut-être répondu. Le temps passe, l'eau croupit lentement, et les feuilles mortes s'entassent sur le vaste étang mort.

(HENRY MARET.)

C'est à n'y pas croire, et cependant on assure que cela est.

Depuis la laïcisation des hôpitaux, l'administration avait supprimé le maigre du vendredi; puis, s'étant aperçue que cette suppression se traduisait pour elle par une augmentation de dépenses, elle vient de le rétablir par économie, mais avec une légère modification.

Désormais, au lieu de faire maigre le vendredi, les hôpitaux feront maigre le mardi.

Les libres-penseurs n'ont rien à dire, et l'administration y trouve son intérêt.

Réponse aux vexations de la R. F. — L'évêque de Nevers vient de décider que le

service du culte serait suspendu dans la commune d'Asnau (Nièvre). Une décision ministérielle avait mis l'évêque en demeure de déplacer le desservant de cette commune, sous peine de suspension de traitement de cet ecclésiastique.

Un horrible sacrilège. — Le Creusot, 13 juin. Dans la nuit de lundi à mardi, un vol sacrilège a été commis dans l'église de Saint-Laurent, du Creusot.

Après avoir fracturé la porte extérieure du monument, le voleur a pénétré dans le sanctuaire; les tabernacles ont été ouverts, cinq vases sacrés ont été volés avec les hosties consacrées, les trones ont été crochétés et leur contenu emporté.

Ce vol impie et sacrilège a considérablement ému notre population.

Mgr l'évêque d'Autun a ordonné un triduum d'expiation.

On nous dit qu'une enquête est ouverte, qu'elle a des chances d'aboutir. Le voleur aurait revêtu les habits de prêtre, et c'est sous ce costume qu'il a pu préparer son odieux forfait.

La souscription Gambetta. — Dans une administration de l'Etat, on a délivré un billet de loterie à tous les employés qui s'inscrivaient volontairement à la souscription de Gambetta.

C'est un nouveau système adapté pour stimuler le zèle des retardataires.

La réforme judiciaire. — La commission de réforme judiciaire, réunie sous la présidence de M. Albert Grévy, a entendu l'exposé des opinions émises hier dans les bureaux.

Il résulte de ce travail récapitulatif que sur 223 suffrages exprimés, 127 sont favorables à une réforme; 96 sont hostiles à toute modification.

Sur la proposition du président, la commission a décidé qu'elle procéderait comme en séance publique, et discuterait le projet article par article, à la prochaine séance de demain.

Concerts-Bellecour. — Tous les soirs, grand concert; prix d'entrée: 50 centimes; les mardis et vendredis: 1 franc.

Excursions Hamilton. — La direction nous prie d'annoncer qu'elle vient de mettre cinq nouvelles toiles en représentation, à partir de ce soir.

Panorama de Lyon, 30, rue du Nord, aux Brotteaux. Le siège de Lyon en 1694, de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Son Eminence le cardinal archevêque:

M. Joassard, professeur particulier, a été nommé vicaire de Balbigny.

M. Bonnard, nouveau prêtre, a été nommé vicaire de Sarcey.

M. Girard, nouveau prêtre, a été nommé vicaire de Grammont.

M. Veillas, nouveau prêtre, a été nommé vicaire de Propières.

M. Déroche, vicaire de Pommiers, a été nommé vicaire de Saint-Hilaire-sous-Charlieu.

M. Gros, vicaire de Propières, a été nommé vicaire de Joux.

Conférence de Vaise

Nous lisons dans la *Décentralisation*, sous la signature d'un de nos collaborateurs:

Hier, plus de 500 personnes se trouvaient réunies dans la grande salle de l'école libre de Vaise, pour entendre la parole si chaude et si pérorante de notre ami M. B. Chomel, qui a obtenu, il y a deux mois, dans la même salle, un très grand succès.

La conférence était présidée par M. Debanne, assisté de MM. Blanc, A. Monin, L. Jacquemont, Ch. Jacquier. Dans la salle, nous avons remarqué avec un vif plaisir, plusieurs de nos grands industriels lyonnais, tels que: MM. Debaune, Duret, Naud; citons également parmi les hommes toujours dévoués aux œuvres catholiques et sociales qui assistaient à la réunion, MM. Gour, Flachère de Roustin, comte de Leusse, H. Vachon, Mouterde, Savoye, Bardot, A. Jacquemont, de Saint-Charles, Durand, Créton, Terrel, M^{re} Roë, J. Le Mire.

Avant de donner la parole à l'orateur, M. Debanne a, dans une brillante improvisation, repoussé avec énergie le reproche qu'on adresse aux catholiques de n'être ni des hommes de progrès, ni des hommes de liberté. « Où donc est le véritable progrès, s'est écrié l'orateur. Est-ce du côté de ces industriels, qui, au nom de la liberté du travail et de la libre concurrence, imposent des salaires dérisoires dès qu'ils le peuvent à leurs ouvriers, et les mettent dehors au premier chômage; ou bien du côté de ces patrons chrétiens qui savent qu'ils n'ont pas seulement des droits, mais aussi des devoirs de charité et de justice, et qu'il est écrit dans les Livres saints: « Si vous avez un serviteur fidèle, traitez-le comme votre frère? » Comment oser-ils parler de liberté, ces hommes de violence, par qui les prêtres sont bâillonnés, les enfants ravis à leurs parents et les manifestations les plus pacifiques brutalement réprimées? Une salve d'applaudissements prouve à l'orateur qu'il a frappé juste, et il cède la parole au conférencier.

M. Chomel, qui doit traiter des *solutions chrétiennes de la question sociale*, saisit le taureau par les cornes, et attaque immédiatement cette école économique, faussement libérale, qui a Turgot pour père et dont les illustres représentants furent Adam Smith, Bastiat, J.-B. Say. Les doctrines de ces économistes ont tellement pénétré dans la classe dirigeante, dit M. Chomel, qu'en 1872, un Lyonnais d'une grande capacité, M. Ducarre, rapporteur à l'Assemblée nationale, d'une commission chargée de rechercher les causes de la crise ouvrière en France, constatant que les travailleurs réclamaient tous, sous une forme ou sous une autre, le retour aux anciennes corporations, en conclut qu'il n'y avait rien à faire: car rétablir nos vieilles associations de patrons et d'ouvriers, c'eût été toucher à l'arche sainte de la liberté et à la doctrine de la *laissez faire, laissez passer*.

Qu'ont fait alors les travailleurs? Ils ont essayé d'abord de lutter contre les capitaux coalisés, par l'association sous des formes diverses: syndicats, sociétés de secours mutuels, etc. Ces moyens étant impuissants, ils ont fondé l'*association internationale des travailleurs*, dont les statuts et la formule sacramentelle ont été repris par les anarchistes, qui y ont, il est vrai, biffé le nom de Dieu.

Voilà où l'on est arrivé, avec l'école économiste libérale. Et cependant les vœux des travailleurs se sont toujours manifestés dans le sens du retour aux corporations. Ainsi, en 1875 au Congrès ouvrier de Besançon, les monteurs en or font un rapport dans lequel ils expriment formellement que l'association professionnelle, à peu près telle qu'elle était entendue sous l'ancien régime, seule mettra fin à la fréquence des chômages, et partant à la misère.

On vient de soumettre au vote de l'Assemblée un projet de loi sur les syndicats professionnels; mais cette loi est mauvaise, on ne saurait en attendre de bons résultats. En effet, elle organise des syndicats de patrons et des syndicats d'ouvriers; au lieu d'organiser des syndicats mixtes: de sorte que l'antagonisme entre le travailleur et le capitaliste va être pour ainsi dire organisé administrativement; et le choc des intérêts, ainsi coalisés, aura les plus fâcheuses conséquences, bien loin d'être atténué. L'exemple des *Trades Unions*, qui vont mener la ruine de certaines industries anglaises, devrait éclairer nos législateurs. M. de Mun a, du reste, déposé un amendement tendant à obtenir des syndicats mixtes, ayant la personnalité civile. Cette proposition étant extrêmement sage et féconde, nous serions bien étonnés de la voir adopter.

Après avoir examiné ce qu'était le travail au point de vue chrétien, l'orateur propose sa solution de la question sociale, solution adoptée aujourd'hui par un nombre considérable de nos grands industriels, et qui consiste dans l'association corporative.

La corporation, dit M. Chomel, sera tout d'abord chrétienne: peut-il, en effet, y avoir pour l'ouvrier une quelconque autorité que celle de l'Eglise, qui, si elle dit: toute autorité vient de Dieu et doit être respectée, ajoute: « Celui qui répand le sang de son frère, et celui qui ôte à un homme le prix de son travail, sont frères; et plus loin: Si vous avez un serviteur fidèle, traitez-le comme votre frère. — Que le serviteur agé se soit cher comme la vie, ne le laissez jamais dans l'indigence. » Après la corporation sera hiérarchisée; car c'est dans la hiérarchie, c'est-à-dire la protection du faible par le fort, la réglementation des devoirs des supérieurs et de leurs inférieurs que se trouve le contrepois de l'inégalité. — Puis elle sera professionnelle et mixte, son fondement étant l'intérêt général et non l'intérêt d'une classe au préjudice de l'autre. Enfin la corporation jouira de la personnalité civile, pourra posséder, acquérir, aliéner, tout comme les Sociétés financières actuelles.

Tel est le plan de la corporation, comme l'entendent les économistes chrétiens. M. Chomel invite tous les hommes soucieux du relèvement et de la prospérité de la patrie à répandre cette idée féconde, et termine en évoquant le souvenir de ces magnifiques associations professionnelles de Venise, dont l'étranger admire encore les palais somptueux, décorés par le pinceau du Tintoret et du Titien et le ciseau de Michel-Ange, et avec lesquelles Bonaparte eut à compter quand il s'empara de l'Italie.

Inutile d'ajouter que l'éminent conférencier a été fréquemment interrompu par les braves de l'assistance et qu'on ne s'est séparé qu'en se disant: au revoir. ROGER DUTREUIL.

A TRAVERS LA FRANCE

NOTES ET IMPRESSIONS DE M. JOSSE
Voyageur lyonnais

Le Puy

Il est de nos départements qui, au lieu d'être franchement découpés dans le territoire d'une de nos anciennes provinces, sont formés de pièces diverses. La Haute-Loire s'est ainsi constituée aux dépens du Languedoc, de l'Auvergne et du Lyonnais; ce qui ne l'empêche d'offrir un tout fort homogène.

De Firminy au Puy, le trajet en chemin de fer est des plus pittoresques; la Loire, rivière naissante, est traversée une dizaine de fois, sinuose, encaissée dans le roc, encombrée de taillis d'aspect sauvage. L'esprit du voyageur est ainsi préparé à l'étrange paysage au milieu duquel se présente le Puy.

C'est une immense plaine où surgissent brusquement, en plusieurs endroits, des sommités rocheuses que les géologues appellent « dykes »: véritables récifs qui émergent d'entre les cultures, comme d'autres en plein océan. L'un des plus curieux est Saint-Michel d'Aiguilhe, rocher basaltique, haut de cent mètres et plus, en forme de pain de sucre colossal, et couronné au sommet d'une chapelle à laquelle on arrive par une rampe en spirale.

La ville même du Puy s'étage en amphithéâtre sur le mont Anis, dont le nom n'est autre que celui de la cité antique: *Anicium*; elle est dominée par le mont Corneille, rocher bizarre dont la silhouette, vue de certain endroit, affecte le profil d'un mascairon gigantesque.

Au dessus de la ville et au-dessous de ce rocher, se dresse la cathédrale. C'est une église romane, de vastes proportions, conçue en dehors des données ordinaires, à laquelle on parvient par des rampes monumentales. Un dernier escalier

amène le visiteur surpris dans l'intérieur même de la nef, et la façade se trouve ainsi de n'avoir pas de porte. L'esprit de l'étranger se sent brusquement reporté bien au delà du moyen âge: c'est l'Égypte et les mystérieuses hypogées de l'Orient.

De nombreux tableaux votifs sont conservés à l'intérieur. Le trésor de la cathédrale possède un manuscrit où sont interfoliés des morceaux d'étoffes de soie, de provenance chinoise ou persane, des dixième et onzième siècles. Chose singulière: il est de ces tissus pour lesquels des brevets ont été pris par des fabricants lyonnais qui les ont réinventés au commencement de notre siècle.

Notre-Dame-du-Puy, qui fut l'objet d'une dévotion exceptionnelle et que certains grands feudataires reconnaissaient comme suzeraine, est une « Vierge noire », comme celle de Chartres et de plusieurs autres lieux. Quelle est l'origine de ces Vierges, parmi lesquelles on a rangé celle de Fourvières, qui, pourtant, n'est que « bise »? Sont-ce des effigies de bois très anciennes que le temps a brunies? Faut-il y voir un teint hâlé donné à dessein, en l'exagérant, à la suite des récits erronés de quelques croisés qui auraient faits les Orientaux plus noirs qu'ils ne sont? Ces Vierges ne sont-elles pas plutôt d'anciennes idoles d'Isis qu'a transformées le christianisme? De toutes ces suppositions, la dernière, à mon humble avis, est la plus vraisemblable.

Attenant à la cathédrale, un cloître, un ancien baptistère, la maison de la Prévôté, la salle de la bibliothèque, et tout un ensemble de constructions qui complètent la physionomie archaïque de cette religieuse et féodale partie de la cité.

Le mont Corneille sert de piédestal à une statue de la Vierge, dite Notre-Dame-de-France, haute de 23 mètres et fondue sur les dessins de Bonassieux, avec le bronze des canons pris à Sébastopol. Cette statue est creuse; on gravit, par un escalier intérieur, jusqu'au sommet; des portes ménagées à divers étages permettent au touriste de jouir d'un splendide panorama, et le regard va, de la ville blottie au bas du rocher, au mont

Saint-Michel d'Aiguilhe et jusqu'aux tours du château de Polignac qui se dessinent au loin. Pour peu que le temps soit beau, le ciel du Puy est d'un bleu qui l'on trouve rarement aussi intense dans nos climats du centre.

La population féminine est ici fort coquette. Les bonnets sont pavoisés de rubans et de fleurs multicolores, et toute fiancée se met aux oreilles de longues pendeloques et au cou une chaîne à plusieurs rangs dont elle ne se démunirait jamais plus, jusqu'à parfaite usure.

Beaucoup de paysannes sont d'un beau type; mais, si l'on en juge par ce qui apparaît de leur nuque au travers des multiples rangs de leurs chaînes, les soins de propreté doivent être, chez certaines d'entre elles, des plus sommaires, et l'esprit le plus hardi n'ose se demander ce que doit être le reste.

Je dirai, toutefois, au risque d'être accusé de paradoxe, qu'en toute chose il y a du convenu et qu'il faut faire la part des milieux et des temps. Si nous en croyons d'anciens chroniqueurs, le grand siècle jugeait de ces questions autrement que le nôtre. En tout cas, il est certain qu'une sorte de pudeur eût empêché nos biseautés d'étaler dans leurs chambres ces nombreux engins de toilette qui font la gloire des Anglaises, et que nous commençons à introduire chez nous.

Il nous a été demandé si l'auteur des articles: *A travers la France*, ne les réunirait pas en un volume.

M. Josse, dont il nous reste à publier les notes sur le Midi, recueille, en effet, ses articles qu'il corrige et complète à mesure. Le tout formera un beau volume, tiré à un petit nombre d'exemplaires et non destiné au commerce.

Quelques exemplaires seront réservés à ceux des lecteurs de *L'Éclair* qui nous en ont fait ou nous en feront d'avance la demande PAR ÉCRIT. Prix: 3 francs 50.

A propos de Paul Bert

Il y a quinze jours, nous donnions un aperçu de la conférence Paul Bert. Nous n'avons pas essayé de relever ces calomnies surannées.

N'est-ce pas faire au mensonge trop d'honneur que de vouloir lutter avec lui? Quelques phrases de Proudhon et de Saint-Simon ont suffi pour condamner le sectaire.

Ce précieux hommage recueilli dans des œuvres d'ennemis avérés de l'Eglise nous semble la meilleure réponse que l'on puisse faire en pareille occasion. Cela prouve que, même chez nos adversaires, la vérité trouve parfois un naïf interprète. Ce sera l'éternel honneur de l'Eglise que d'avoir forcé ses ennemis à proclamer ses bienfaits.

D'ailleurs, en dépit des attaques journalières, supérieure aux injures d'une heure, comme aux ennemis d'un jour, elle continue à travers le monde son admirable apostolat. Que les incrédules et les libertins l'insultent, ses sœurs de charité n'en veillent pas moins au chevet des malades; ses missionnaires connaissent toujours le chemin de l'honneur et du martyre.

Mais il nous est bien permis de plaindre les dupes, ce pauvre peuple qu'on raille et qu'on trompe à merci. L'erreur va toujours agrandissant son cercle. Les Paul Bert ont beau jeu. Les gens instruits, les oisifs regardent faire. L'adoration platonique de la vérité leur suffit. Voilà notre mal.

Le scepticisme des classes dirigeantes (quelle ironie!) encourage l'audace du mensonge. Ils assistent en riant à la chute de leur prestige. Et le jour où le peuple, toujours trompé, jamais soutenu, cherchera encore une fois dans l'Église la satisfaction de ses désirs, ils seront les premiers à fuir la responsabilité de leur apathie!

Nous ne pouvons songer sans tristesse à ces époques où la France, en des circonstances identiques, sut montrer son âme chevaleresque au milieu des hontes et des infamies. Récemment nous lisions le dernier ouvrage de Jules Michelet, son histoire du dix-neuvième siècle. Cette ébauche d'une œuvre que la mort a arrêtée n'a guère dépassé les premières années du siècle.

C'est dans la boue du Directoire, que l'auteur est allé chercher nos origines. Il s'arrête avec complaisance sur cette époque curieuse, qui de loin nous apparaît si folle et si païenne, mais dans laquelle néanmoins, nous autres, royalistes, trouverons d'admirables enseignements.

Ce fut le grand moment des complots et des espérances. Jamais on ne vit un tel enthousiasme suivi de si amères déceptions. Tandis que les républicains achevaient, autour de la Tallien et de Barras, leur dernière orgie, les royalistes, maîtres des avenues du pouvoir, enthousiastes, intelligents, semblaient alors les maîtres de la France. Hélas! il fallait compter sans l'épée de Bonaparte, surtout sans les songes creux, les étroites cervelles qui perdirent tout.

Ce ne fut pas moins un admirable mouvement. L'histoire de Cadoudal, à cette distance, fait encore l'admiration de l'historien révolutionnaire. Ce devrait être pour nous un exemple. Les républicains sont aussi corrompus, aussi usés, aussi flétris, avec moins d'esprit, sans doute, qu'au temps joyeux du Directoire. Les royalistes, de leur côté, ont perdu le noble enthousiasme qui soulevait alors leurs pères. Ils n'ont plus ni Cadoudal ni Rivarol.

Faut-il espérer que la Providence donnera au vieux parti français un regain d'espérance et de vitalité? DORANTE.

Le Colonel Leperche

Lorsque le général Bourbaki vint prendre possession du gouvernement de Lyon, on vit à la tête de son état-major un lieutenant-colonel, jeune encore, portant au cou le ruban rouge de commandeur de la Légion d'honneur.

C'était le colonel Leperche. Petit, d'une structure frêle, mais à la figure énergique, il disparaissait derrière la forte encolure de son cheval.

Il préférait les vigoureux coursiers, et malgré des jambes un peu courtes pour un cavalier, il les maniait d'une main ferme et sûre.

Le colonel Leperche sut de suite conquérir à Lyon toutes les sympathies, et fut, entre le général en chef qui l'aimait comme un fils, et l'armée et les civils, officiers, soldats, bourgeois ou ouvriers, l'intermédiaire le plus bienveillant, tout en se conformant strictement aux règles et au respect de la hiérarchie militaire et administrative.

Le général Bourbaki, alors élève de La Flèche, l'avait tenu sur les fonts baptismaux; sa conduite, sa sollicitude de parrain devaient servir d'exemple à bien d'autres.

Il n'abandonna point son filleul, il le suivit de sa tendresse à Saint-Cyr, où il entra le premier, de son admiration dans sa carrière militaire, de sa joie à la nouvelle de ses exploits, de son affection paternelle dans sa vie de famille adoptive, de ses consolations en face de l'injustice du gouvernement, de ses espérances en le confiant et en appelant à la justice du pays, de ses larmes bien sincères et de son désespoir en présence du cadavre de celui qu'il avait tenu tout petit enfant dans ses bras.

Le colonel Leperche était un caractère, et ils sont rares à notre époque; il ne transigeait jamais avec le devoir, et encore moins avec l'honneur.

Il avait aussi fortement enraciné le sentiment de la reconnaissance, et, se moquant des délations à l'ordre du jour, il la pratiquait publiquement.

Il a dû à l'empereur de pouvoir entrer à Saint-Cyr, et il alla à la messe d'anniversaire du prince impérial, sans crainte des hauts cris de la presse républicaine, et sans redouter les injustices ministérielles.

Comme sur le champ de bataille, il avait fait encore son devoir.

Sous un gouvernement honnête, il aurait mérité depuis longtemps les étoiles de général, mais sa droiture et son inflexibilité faisaient peur.

Il ne tendit jamais la main pour demander ni pour recevoir, il ne la donnait que lorsqu'il savait qu'il n'aurait pas à la retirer.

Ce petit colonel, si chétif en apparence, mais si énergique, en imposait par sa droiture, par son amour profond de la justice, à nos généraux républicains; et dans la Commission d'enquête sur la guerre de 1870, il démolissait, par ses notes d'état-major, les irréguliers et fantastiques témoignages des généraux de nouvelles couches, qui avaient perdu la tête, et quelle tête!

Après quelques mois de disgrâce, il fut nommé colonel du 89^e de ligne.

Ce fut pour lui une famille bien nombreuse pour un faible traitement de colonel qui passait tout entier à soulager les infortunes, mais pas encore assez nombreuse pour les largesses de son cœur.

Et voilà que dans tout le régiment le bruit se répand, le colonel se meurt, le colonel est mort! tant la maladie avait été rapide; jusqu'au

dernier moment, il a conservé toute la lucidité de l'intelligence; il aurait voulu mourir au champ d'honneur, il est mort sur un lit d'hôpital, entouré d'amis et de camarades en pleurs.

Élevé à la La Flèche, il avait reçu une instruction religieuse bien incomplète.

Mais le culte du devoir fait excuser quelquefois l'oubli des pratiques religieuses.

Quelques-uns de nos amis avaient craint que le colonel Leperche ne fût mort sans les secours de la religion. Il était impossible qu'un homme de cette trempe vit approcher la mort, sans déclarer qu'il voulait mourir en chrétien; c'est ce qu'il a fait. Je ne rappellerai pas sur sa tombe à peine fermée ses hauts faits d'armes, sa conduite chevaleresque à Sedan; le général Bourbaki qui pleure en lui un fils, a prononcé devant une nombreuse assistance, son oraison funèbre; son accent patriotique a vengé son ancien aide de camp de l'injustice de nos républicains, et l'a placé au faite de la gloire devant la justice du pays.

Les hommes néfastes et les gouvernements factices passent et s'engouffrent dans le temps, mais la France reste, et l'histoire impartiale inscrira sur ses tablettes les exploits d'un de ses fils les plus glorieux. XAVIER BRUN.

Courrier de Marseille

La nouvelle loi sur la magistrature produit partout une agitation bien légitime dans le monde des quémandeurs. L'Union nous assure qu'au ministère la grande hécatombe est toute prête et que la liste des sacrifiés paraîtra dès que le Sénat aura sanctionné le vote de la Chambre. A Marseille, au palais, on en cause très ouvertement et l'on fait circuler une liste où figurent les noms des magistrats frappés; on va même plus loin, on désigne trois vice-présidents et quatre juges; d'autre part, les postulants ne se comptent plus.

Ainsi que je vous l'avais fait entendre, nos confrères du *Balai* et de la *Provence* viennent d'interjeter appel du jugement du 1^{er} juin que la Cour réformera sans aucun doute, car tout le monde s'accorde à dire que le tribunal jugeant ce jour-là correctionnellement a rendu un verdict par trop sévère. La Cour montrera peut-être un peu plus d'indépendance et d'initiative dans ce procès ridicule d'un député grotesque contre deux journaux qui ont usé d'un droit bien légitime, celui de dire la vérité, un peu trop crue, je le confesse, mais encore la vérité.

Si les loups, dit-on, ne se mangent pas entre eux; les journaux radicaux de notre ville ne se font pas faute non seulement de s'agoniser de sottises dans leurs ineptes feuilles, mais encore de s'administrer de temps à autre de petites corrections en tout bien et tout honneur. Qui aime bien, châtie bien; je vous assure que s'il en est ainsi, M. Audibert, directeur du *Radical*, doit avoir une bien vive affection pour son confrère Saint-Edme, rédacteur en chef du *Tribun du peuple*, petit organe électoral de création récente. M. Audibert, attaqué par Saint-Edme dans un de ses derniers articles, s'est rendu samedi chez lui et l'a caressé amoureusement de sa canne, un peu trop cependant, puisque M. Saint-Edme a jugé prudent de faire mettre à la porte son adversaire. M. Audibert n'a pris ni sa canne ni son chapeau; il n'en a pas eu le temps. M. Saint-Edme les garde comme pièces à conviction.

La France nous confirme officiellement la nouvelle que je vous avais donnée seulement comme probable, savoir la venue à Marseille,

aux plus beaux jours de la canicule, de M. le ministre de l'instruction publique. Nos garçons de café ne se sentent plus de joie, ils sont déliants; ils viennent d'ouvrir une souscription qui se couvre de signatures. Ces dignes fonctionnaires de la *Verse* et du *Boum* veulent offrir à leur collègue du très haut ministère un tablier d'honneur. — Non moins exaltant, notre sérénissime premier adjoint, tout frais arrivé de Paris, le délégué à l'instruction publique, à qui revient tout l'honneur de la visite du ministre, se possède un peu moins encore. Il touche au port cette fois, et va assurément pouvoir arborer, lui aussi, le ruban rouge à sa chaste et laïque boutonnière. Il l'a bien gagné, entre nous soit dit, à moins que vous ne comptiez pour rien ses états de service dans la laïcisation à outrance de nos écoles, dans la tendre sollicitude avec laquelle il veille à la prospérité et à l'accroissement de l'école professionnelle dont il est le plus ferme soutien; dans la création enfin de ce fameux lycée de filles qui sera son plus beau titre de gloire. Cherchez et vous trouverez; frappez et l'on vous ouvrira; notre premier adjoint le sait mieux que personne.

Malgré tous les pourparlers, la statue de Mgr de Belzunce n'a pas encore bougé de place, et nos édiles paraissent maintenant avoir peur d'y toucher. Dans la séance du Conseil municipal du 31 mai, le rapporteur du projet, M. Rivière, ayant annoncé qu'il avait fait un traité avec un entrepreneur pour le déplacement de la statue, un grand nombre de membres ont demandé l'ajournement de l'examen de cette proposition qui, d'après eux, pouvait, à la veille du Sacré-Cœur qui tombait le lendemain 1^{er} juin, provoquer des manifestations tumultueuses, regrettables surtout en l'absence du préfet et du maire. Allons, c'est encore partie remise! RAOUL RATONNEAU.

14 juin 1883.

HONGKONG & SHANGHAI
BANKING CORPORATION

Capital \$ 7.500.000 (fr. 37.500.000)
Capital versé — 5.000.000 (— 35.000.000)
Réserve — 2.500.000 (— 22.500.000)

AGENCE DE LYON

19, Place Tholozan, 19

Les dépôts fixes pour un an sont reçus
au taux de 4 1/2 %.

ED. MOREL,
AGENT.

EXCURSIONS HAMILTON
UN VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Grand spectacle Anglo-Américain

En 72 tableaux

Inventé et dirigé par MM. HAMILTON, depuis 1845.

Nouveaux décors; nouveaux divertissements; nouvelle musique; nomenclature par M. Lucien Auray, premier sujet du théâtre de l'Ambigu de Paris; très prochainement, les frères Lombardo, célèbres grotesques musiciens du Royal Aquarium de Londres.

Les jeudis et dimanches, grande représentation de jour, à 3 heures.

LES COUTEAUX D'OR

PAR
PAUL FÉVAL

Mme de Boistrudan se redressa en sursaut, comme si elle se fût éveillée d'un songe.

— Où sommes-nous ici? demanda-t-elle. Voici longtemps que nous marchons.

Aussitôt Georges revint sur ses pas, mais il reprit en traversant le bal en sens contraire:

— Celles qui vont mourir ont le don de prophétie. Elle disait encore: Je sais cela, je sens cela, celui qui m'a rendu si misérable essaiera de tromper Hélène...

— Au nom du ciel! monsieur, s'écria la jeune fille qui s'arrêta tout court, expliquez-vous! je ne vous connais pas; vos paroles ressemblent à des menaces. — Ce sont les paroles d'une mourante, mademoiselle, répondit Georges, et j'accomplis une promesse sacrée en vous les répétant.

— Ellen serait-elle morte? m'auriez-vous caché sa mort!

— Ellen vit, elle attend un père pour sa fille. Dès que, de gré ou de force, son mari parjure aura légalement rendu à l'enfant le nom qu'il lui a volé, la prière qu'Ellen adresse à Dieu chaque jour sera exaucée: Dieu prendra son âme.

Quelques pas les séparaient encore de l'endroit où ils avaient laissé la marquise.

— Un dernier mot, dit Georges; indépendamment de notre volonté, vous voyez qu'il y a un lien entre nous, Mademoiselle, et cependant, peut-être ne vous verrai-je jamais! Au nom d'Ellen, je vous adjure de me faire une promesse.

— Quelle promesse?

— N'accordez pas votre main au vicomte Henri de Villiers.

— Le mariage est arrêté, objecta la jeune fille, dont le trouble atteignait à son comble, et qui s'étonnait elle-même de répondre à une semblable parole.

Et sur un mouvement d'Hélène il répéta:

— Impossible.

— Dois-je croire...? commença Hélène.

— Madame la marquise vous appelle. Demain à neuf heures du matin, je me présenterai, en dépit des coutumes adoptées, chez Mme de Boistrudan, faites que je sois reçu, et je vous dirai de vive voix, devant votre mère, pourquoi Ellen, votre sœur, vous défend d'épouser cet homme. Si je ne venais pas, une personne vous remettrait une lettre contenant l'explication que je vous promets. Tout le monde croit à la dernière parole de ceux qui sont morts: à cause de cela, vous croirez, Mademoiselle.

Il s'inclina profondément, laissant Hélène plus froide qu'un marbre, aux côtés de sa mère. Il y avait en elle une épouvante vague, mais profonde.

La marquise était dans une agitation voisine de la fièvre, les confidences du vicomte fermentaient au dedans d'elle.

Comme elle n'avait trouvé personne à qui parler nous devons constater qu'elle avait été discrète.

Vous voilà toute défaite, Hélène, dit-elle; la danse ne vous vaut rien. Ah! si vous saviez ce que je viens d'apprendre!

Hélène la regardait d'un oeil fixe et comme égaré, car le spectre d'Ellen était devant elle.

— Vous sentez-vous indisposée? reprit la marquise; la contredanse, à présent, n'est plus qu'un très sot exercice. De mon temps, il y avait les grâces et les passes qui reposaient beaucoup, mais on gâte tout sous prétexte de progrès. Eventez-vous un peu, Hélène! Dieu merci, ce ne sera rien.

Elle allongea le cou vivement pour mieux voir un pirate uscoque qui passait, le poing sur la hanche et le poignard à la ceinture.

— C'est peut-être lui! murmura-t-elle.

Le pirate uscoque la salua majestueusement.

— Eh! non, fit-elle désappointée; c'est ce pauvre Grécourt! il ne tuera personne, celui-là! comment vous trouvez-vous, Hélène?

— Mieux, ma mère.

— J'en étais bien sûre. Dites-moi, quel homme est-ce que M. Georges Leslie?

— Quel homme? répéta Hélène machinalement.

La marquise se tourna vers elle, et la regarda plus attentivement.

— Qu'as-tu donc, mignonne, dit-elle avec inquiétude; je ne t'avais jamais vue ainsi!

— Je n'ai rien, ma mère, répondit Hélène.

Il fait une chaleur! poursuivit la bonne dame. As-tu rencontré la duchesse? Elle est tout simplement éblouissante! Je ne sais pas si son camail de

lumière est d'un très bon goût, mais cela lui va!...

Hélène eut un frisson et chancela sur sa chaise.

— Si tu es souffrante, dit la marquise plus inquiète, veux-tu rentrer?

— Non, répondit Hélène.

— On jugerait que tu as éprouvé quelque émotion. Est-ce que par hasard tu aurais entendu parler de ce qui se passe ici?

Hélène fixa sur sa mère ses yeux soudainement ravivés.

— Que se passe-t-il? demanda-elle.

— Chut! fit la marquise, voici M. de Grécourt qui veut une danseuse.

M. de Grécourt, homme naïf et travesti, sérieux, drapé dans sa frange palicane, demanda la main de Mme de Boistrudan pour le prochain quadrille, fut refusé et se retira, la main sur le manche d'épée de son kangas. Il y a de ces déguisements qui s'amusaient comme des bienheureux et qui n'en ont pas l'air.

— J'ai promis le secret poursuivait Mme la marquise, répondant à la question d'Hélène. Ah! quelle terrible affaire! si quelqu'un avait sujet de se trouver mal cette nuit, mon enfant, c'était moi. Si tu savais ce que m'a dit Henri!...

Hélène détourna la tête à ce nom.

La marquise lui pinça le bras tout doucement.

— Approche, fit-elle, approche encore. On ne peut parler de ces choses-là qu'à l'oreille. Tu sais bien l'histoire d'hier? Ce Français qui a épousé, puis abandonné la pauvre Ellen, et son ennemi le comte Albert de Rosen?

(La suite au prochain numéro.)

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON

Dans la séance du 30 mai, M. le comte de CHARPIN FEUGEROLLES continue sa lecture des mémoires du comte de Saint-Priest. L'auteur a vu, enfant, Louis XVI et sa famille se rendant aux états généraux : la grande figure de Marie-Antoinette, dans sa fièvre et royale beauté, l'a frappé ; le dauphin lui a paru charmant ; quant au roi, il manque complètement de dignité dans toute sa personne.

Vient le récit des journées d'août et de la fuite projetée du roi. Louis XVI change quatre fois de résolutions en quelques heures ; il fait autant de fois atteler et dételé la berline que le comte de Saint-Priest, père de l'auteur des mémoires, était allé chercher, presque au péril de sa vie et en traversant une foule ameutée dans la cour du château.

Ramené à Paris à la suite du roi, l'auteur loge au Louvre, avec sa famille. Il donne quelques détails sur l'éducation de ses frères et la sienne. Le fonds de l'enseignement de leur précepteur, dit-il, comme de tous les précepteurs du temps, était la lecture, l'écriture, un peu de catéchisme et surtout beaucoup de coups. L'auteur a rencontré la reine une seconde fois, dans une galerie du palais, mais cette seconde apparition diffère de la première ! Marie-Antoinette est vêtue d'une robe sombre et son visage a perdu son éclat rayonnant. C'était l'époque où la cour négociait avec Mirabeau, se confiant dans le talent du tribun et ses promesses. Mirabeau, disait-on, devait recevoir un million pour prix de ses services.

M. VACHEZ entretient la Société des Anciens hôpitaux de la vallée du Gier. Ces établissements étaient jadis en grand nombre : il s'en trouvait non seulement dans les villes, mais dans de petits villages, sur les routes, à la tête des ponts. C'est au quatorzième siècle qu'ils semblent avoir été particulièrement nombreux et florissants. Beaucoup ont disparu au seizième siècle, parce que, la foi religieuse diminuant, les ressources ont dû diminuer aussi.

L'orateur a recherché et signalé les lieux occupés par les hôpitaux de Dargoire, Rive-de-Gier, Riverie, Saint-Chamond.

M. l'abbé COURL présente une étude sur le Chant grégorien ou plain-chant. Ce dernier mot n'évoque généralement qu'une idée de musique barbare, exécutée le plus souvent d'une façon grotesque. C'est pourtant l'ancien chant grégorien, mais dénaturé dans sa notation et surtout par le mode d'interprétation. Dom Pothier, le savant bénédictin qui est venu dernièrement à Lyon, a révélé à ses auditeurs ce qu'il doit être ce chant auquel le pape Grégoire a donné son nom, au sixième siècle.

Avec le mode actuel d'exécution, chaque note se détache comme les sons d'un piano lorsqu'un commençant en frappe les touches ; le texte n'existe plus. Dans le chant grégorien, au contraire, la syllabe accentuée dans le latin est toujours marquée et la notation enchaîne les paroles dont elle accuse le sens et facilite l'intelligence.

Tant que le chant grégorien a été ainsi compris, il a dû singulièrement faciliter la tâche des chanoines et des clercs de l'ancienne église de Lyon qui, on le sait, n'avaient jamais de livres au chœur et chantaient l'office de mémoire. C'est dans le cours du dix-huitième siècle seulement que les traditions ont dû s'altérer et que s'est notamment introduite cette mode de chanter les offices solennels avec une lenteur exagérée. En 1594, l'archevêque de Lyon offrait à un cardinal romain un antiphonaire du rite lyonnais ; le livre est encore aujourd'hui dans la bibliothèque Barberini, où dom Pothier l'a vu, et il reproduit exactement le chant grégorien.

M. l'abbé COURL, entendant, émet le vœu que cette réforme du plain-chant dont Lyon va prendre l'initiative se propage rapidement. Ce n'est que justice que Lyon se pique d'honneur et donne l'exemple, car il n'est peut-être pas en France de contrée où l'on chante aussi mal dans les églises que dans la région lyonnaise. C'est du moins l'humble opinion de

JEAN DE LYON.

Courses de Lyon

PREMIER JOUR, DIMANCHE 15 JUIN 1883

ENGAGEMENTS A CE JOUR

PRIX SPÉCIAL : 1.500 fr. Dist. : 2.500 m.

Victoire. — Gravette. — Faille. — Idéal.

PRIX DU JOCKEY-CLUB DE LYON (A réclamer)

3.000 fr. Dist. : 2.600 m.

Victoire. — Reine-des-prés. — Tortillard. — Loyale-Amie. — Gravette.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL — Handicap

6.000 fr. Dist. : 2.600 m.

Sonnet. — Marius. — Bacchanal. — Frigouze. — La Rencontre. — Winetta. — Gabès.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT

10.000 fr. Dist. : 3.000 m.

Saint-Gervais. — Jasmin. — Hottot. — Wicklause. — Darwin. — Winetta. — Gibraltar. — Robert-Macaire. — Jean-de-Nivelle II.

PRIX DU GRAND-CAMP : Grande course de haies.

2.000 fr. Dist. : 2.500 m.

The Friar. — Remembrance. — Venise. — Micklause. — Chiffon. — Price. — Canot. — Glen Bervie. — Métillot. — O'Connell. — Frimousse. — Mandrin. — Diska. — Atlesse. — Pistache II. — Benvenuto. — Cottonnade.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DU STEEPLE-CHASES

2.000 fr. Dist. : 3.000 m.

Brise. — Parisienne. — Tarare. — Diska. — Remembrance. — La Fraïsse.

DEUXIÈME JOUR, LUNDI 16 JUIN

PRIX NATIONAL : 4.000 fr. Dist. : 4.500

Bariolet. — Saint-Gervais. — Métèbre II. — Jasmin. — La Rencontre. — Sonnet.

PRIX DE LA TÊTE-D'OR : 2.500 fr. Dist. : 1.900 m.

Loyale-Amie. — Tortillard. — Tour-de-Force. — Victoire. — Gravette. — Reine-des-prés.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES

3.000 fr. Dist. : 1.900 m.

La Rencontre. — Séducteur. — Faille. — Gabès.

PRIX DES CHEMINS DE FER : Courses de haies

2.000 fr. Dist. : 2.500 m.

Glen Bervie. — O'Connell. — Port-Saïd. — Tarare. — Métillot. — Marcellus II. — Pistache II. — Diska. — Atlesse.

PRIX DU REUNE : Grand Steeple-chase

3.000 fr. Dist. : 3.700 m.

Métèbre II. — Venise. — Métillot. — Port-Saïd. — Frimousse. — Pistache II. — Gallus. — Remembrance. — Chiffon. — Ager. — The Friar. — Canot. — Micklause. — Soledad. — Pailat. — Destiny. — Bellringer. — Glen Bervie. — Tarare. — Cottonnade. — Lion.

BIBLIOGRAPHIE

L'espace nous a manqué jusqu'ici pour annoncer l'*Histoire de la Littérature latine-chrétienne*, du docteur EBERT, dont MM. James Condamine et Joseph Aymerie, professeurs de Faculté, viennent de publier la traduction. Nous ne saurions donner un meilleur compte rendu de l'ouvrage, que celui qui a paru dans le dernier numéro de la *Revue critique* : nous le reproduisons d'autant plus volontiers qu'il a, émanant d'une pareille source, une plus grande portée : « Le tome premier de la traduction française de M. A. Ebert, *Allgemeine Geschichte der Literatur des Mittelalters im Abendlande*, vient de paraître à la librairie Ernest Leroux (In-8°, 1x-703 p., 10 fr.). Il est inutile de faire l'éloge du travail de M. Ebert, et, comme disent les traducteurs, d'appeler l'atten-

tion sur les aperçus vastes et féconds de l'auteur, sur ses analyses si minutieuses et si complètes ; on ne possède, en France, sur la matière, aucun essai qui puisse entrer en comparaison avec l'ouvrage du savant professeur de l'Université de Leipzig. Ce premier volume de l'*Histoire générale de la littérature du moyen âge en occident* traite spécialement de la *Littérature latine-chrétienne*, depuis ses origines jusqu'au siècle de Charlemagne et comprend, comme on sait, trois livres : I. *De Minucius Félix au temps de Constantin* (Minucius Félix, Tertullien, saint Cyprien, Arnobe, Lactance, Commodien, etc.) ; II. *Depuis le temps de Constantin jusqu'à la mort de saint Augustin* (saint Hilaire, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, Prudence, saint Paulin de Nole, Orose, etc.) ; III. *Depuis la mort de saint Augustin jusqu'au temps de Charlemagne* (saint Prosper, Sédulius, Dracontius, Sidoine Apollinaire, Ennodius, Victor de Vita, Salvien, Boèce, Cassiodore, saint Fortunat, saint Grégoire-le-Grand, Jordanus, Grégoire de Tours, Frédégaire, Bède le Vénérable, saint Boniface, etc.). M. le docteur Ebert a complété, pour cette traduction, les remarques bibliographiques par des renvois, aux publications les plus nouvelles. Quant à la traduction elle-même, M. le docteur Aymerie, professeur de langue et de littérature françaises à l'Université de Bonn, et M. le docteur Condamine, professeur de littérature étrangère aux Facultés catholiques de Lyon, ont visé, avant tout, l'exactitude du sens. « Au demeurant, disent-ils avec modestie (p. II), c'est le seul mérite que nous osons franchement revendiquer. Nous laissons, en effet, à l'auteur, certaines appréciations personnelles des hommes et des choses, qu'il nous serait difficile de partager, et, à l'avance, nous déclarons absolument toute solidarité de doctrines. »

Nous souhaitons à la traduction française de l'œuvre magistrale de M. le Dr Ebert le succès qu'a trouvé l'original ; le deuxième volume, nous dit-on, suivra de près le premier, et l'on a l'espoir que M. Ebert, qui n'a pas encore fait paraître le troisième, ne tardera point trop à le terminer. »

L'ouvrage est en vente : A Paris, chez l'éditeur Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte.

A Lyon, à la librairie générale catholique et classique (Vitte et Pérussel), 3, place Bellecour.

BULLETIN FINANCIER

Ainsi que nous l'avions prévu, la baisse s'est encore accentuée cette semaine et à voir les dispositions du marché, il est à croire que le mouvement en arrière n'est pas près de s'arrêter.

Du 5 0/0, les offres ont passé au 3 0/0, qui jusqu'ici avait été très ferme.

C'est là un indice peu rassurant qui révèle des embarras financiers sur lesquels il n'est pas possible de se méprendre. Il faut s'attendre à un nouvel emprunt, dans un délai même assez court.

Une preuve indéniable de ces embarras, c'est la mesure du ministre, élevant à 2 1/2 0/0 l'intérêt des Bons du Trésor de 3 à 9 mois et à 3 0/0 celui des Bons de 9 mois à un an. Ainsi procèdent tous ceux qui ont besoin d'argent.

Rien de particulier à noter sur les valeurs de crédit qui sont approximativement aux mêmes cours que la semaine passée.

Encore un léger recul et les chemins de fer français et étrangers deviendront abordables, même aux capitaux de l'épargne.

Nous avons lu le rapport de l'Assurance Coloniale, dont nous avons donné le résumé, il y a huit jours.

Nous le trouvons par trop laconique. Cette Société a pour but d'assurer et de réassurer tant en France qu'à l'étranger, contre l'incendie, la

foudre, l'explosion du gaz etc... et il ne dit absolument rien du résultat des opérations ni en France, ni ailleurs. Pourtant les actionnaires auraient été enchantés, d'apprendre en particulier quelle était sa situation dans les colonies, afin de pouvoir augurer de son avenir par les résultats obtenus jusqu'ici.

Mais il paraît que ce n'est pas dans les traditions.

Il ont bien le droit aux émissions de payer des primes mirobolantes, mais quant à avoir des renseignements... onques cela ne s'est vu et ne se verra jamais !

VARIÉTÉS

(Voir les nos 186 et 189).

Eglise et Communauté des Prêtres de l'Oratoire de Jésus, à Lyon

Lors du rétablissement du culte en 1803, cette église continua d'être succursale sous le titre de Saint-Polycarpe. Le premier desservant de cette nouvelle paroisse fut M. Jean-Baptiste Borely, ancien directeur du séminaire des Missionnaires de Saint-Joseph, à Lyon, né à Bagnols (Rhône), le 10 octobre 1729, décédé le 28 décembre 1817, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

L'église de Saint-Polycarpe fut ensuite érigée en cure de seconde classe par ordonnance du 30 janvier 1828. Devenue trop petite pour une paroisse aussi peuplée, elle a été agrandie en 1834 et 1835, sur les dessins de l'architecte Jacques Farfouillou, on a élevé un nouveau chœur, les bras de croix avec tribunes. On voit à gauche, derrière la chaire de cette église, un monument élevé à la mémoire de M. Pierre Gourdiat, ancien curé de cette paroisse, sous lequel l'église de Saint-Polycarpe a été agrandie, né à Tarare (Rhône), en janvier 1764, décédé le 24 mars 1845, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Le maître-autel actuel a sa rampe cachée par un rétable, où sont sculptés les quatre évangélistes ; il avait été mis à l'exposition à Paris. Mgr le cardinal de Bonald le consacra le dimanche 23 novembre 1856.

Cette église s'est enrichie d'autels sculptés par M. Fabisch, d'une fresque de M. Janmot, d'une mosaïque qui pave le sanctuaire, etc. — Les magnifiques orgues de Saint-Polycarpe ont été construites, en 1841, par le célèbre organiste Zeiger. Les jeux au nombre de quarante-huit. Celui de Beauvais, un des plus beaux et plus grands de l'Europe, n'a que quatre jeux de plus. La boiserie de l'orgue, exécutée en noyer, d'après les dessins de M. Bossan ; les corniches, chapiteaux, statues et colonnes, sculptés par M. Augustin Paquet, jeune sculpteur, sont d'un goût parfait.

On a posé dans l'église de Saint-Polycarpe, au commencement du mois d'octobre 1864, une magnifique chaire, due à une souscription recueillie par le zèle d'un vicaire de cette paroisse. La tribune, en marbre blanc sculpté, flanquée de deux escaliers, est décorée de deux statuette dues au ciseau de M. Dufresne. L'abat-voix, en chêne, est d'un merveilleux dessin. Il a été faite sur les dessins de M. Bossan. Cette église est desservie par un curé et cinq vicaires.

E. R.

Le Propriétaire-Gérant : B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, ZITAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

A NOS LECTRICES

Parmi les des divers objets qui nous sont nécessaires dans le ménage, le linge est peut-être celui qui demande les plus grands frais et la plus constante sollicitude, car il est aussi difficile à entretenir que coûteux à remplacer. L'admettre d'une blancheur douteuse, dans ses armoires ou sur ses tables, constituerait un moyen d'économie, mais qui ne peut être toléré par une femme jalouse de la propreté de son intérieur. Or, entre les penderies qui ne blanchissent qu'imparfaitement le linge, et la potasse, le chlore, l'eau de javelle qui le brûlent, nul jusqu'ici ne pouvait choisir.

Eh bien, après de longues recherches et des expériences répétées pendant des années, on est arrivé à la découverte d'un produit qui présente les avantages les plus incontestés. C'est la Lessive Phénix, dont beaucoup de maisons religieuses et d'hôpitaux ont déjà fait l'heureux essai. Voici ce que nous lisons dans un rapport de l'économie d'un de ces établissements :

« Outre la blancheur particulière donnée au linge et la suppression du dégraisissage, la Lessive Phénix ne paraît pas devoir altérer les tissus comme les autres matières. A ces qualités s'ajoute un autre avantage, l'économie réalisée sur le combustible. Précédemment, le coulage du linge durait dix heures, tandis qu'avec le nouveau procédé, quatre heures suffisent complètement. »

La quantité à employer varie suivant les cas. Pour les personnes habituées à l'emploi des sels de soude, mettre la même quantité du nouveau produit. Pour celles qui font usage de cristaux, mettre moins de moitié, c'est-à-dire 1 kilogramme, de lessive Phénix au lieu de 2 1/2 kilogramme de cristaux. Faire fondre dans l'eau bouillante, verser sur le linge, puis couler au cuvier ou dans les lessiveuses, comme avec les cristaux ou les sels de soude.

Lorsqu'on ne coule pas la lessive et qu'on fait simplement bouillir le linge, il y a grand avantage à employer cette préparation ; il suffit d'en prendre 100 grammes pour 10 litres d'eau, de les faire dissoudre à l'eau bouillante, de jeter cette eau sur le linge, et de laisser bouillir. Laver ensuite le linge, comme d'habitude, dans l'eau de lessive, sans brosser ni savonner, et bien le rincer.

Tous les renseignements, rapports d'experts, attestations des Chambres syndicales, des Buandiers et Blanchisseurs, ainsi que les adresses des maisons religieuses qui en font usage, sont donnés, 25, quai Tilsitt, à Lyon.

SUCCÈS DU JOUR

CHEMISE SANS BOUTONS
ni boutonniers

BREVETÉE EN FRANCE
et à l'étranger

CHEMISERIE BRETONNE

52
Rue de la République

ANGLE DE LA RUE CONFORT, A L'ENTRESOL
LYON

Chemises sur commande et Lingerie soignée



SAGE-FEMME

Maison d'accouchement

M^{lle} JEANNIN sage-femme

Tient des Pensionnaires

SOINS ASSIDUS. — DISCRETION

Consultation et renseignement par correspondance

Lyon, 3, rue de la Platière, 3, LYON

VILLA DE LA PROVIDENCE

Maison de Santé et de Convalescence

Du Dr COURJON

A Meyzieu, près Lyon

Maladies des nerfs. — Paralysies diverses. — Affections chroniques. — Soins spéciaux pour les vieillards et les infirmes. — Surveillance des Religieuses de la Providence.

Cabinet du dir. à Lyon, rue de la Barre, 14, lundi, mercredi et samedi, de 3 à 5 h.

MANIOC ROUSSET

Potage délicieux à la minute, au suc de viande et de légumes. La boîte de 15 potages, 2 fr. ; par la poste, franco, 2 fr. 25. ROUSSET, 71, rue de la République, Lyon.

A VENDRE
Chien de chasse de 20 mois

COMPLÈTEMENT DRESSÉ

S'adresser au Bureau du Journal

MALADIES DES FEMMES

STÉRILITÉ complètement guérie par le traitement de

M^{me} CHRÉTIEU D^r de la Faculté

de médecine de Paris et Ecole supérieure de pharmacie. — 28 années de succès.

Analyse des urines. LYON, 9, rue Bourbon, au premier.

Cabinet de midi à quatre heures.

NOTA. — Maison de convalescence et d'accouchement à la Demi-Lune, près Lyon. — Pour renseignements, s'adresser rue Bourbon, 9.

VANNERIE

J. FARGE

rue Saint-Dominique, 15, LYON

Bains de mer ; Fauteuils abris, forme guérite pour jardins ; Balles carrées, pour démenagements ; Corbeilles à ouvrage ; Valises de Voyage ; Berceaux et Barcelonnettes, pour enfants et poupées ; Paniers à fruits ; Balles à légumes ; Paniers à bouteilles ; Gourdes de chasse. Maison recommandée pour la solidité de ses articles et son bon marché.

INSECTICIDE FOUROYANT

DESTRUCTION INFAILLIBLE

des punaises, puces, poux, mouches, cousins, cafards, mites, fourmis, chenilles, charançons, etc.

Le kilogramme, 12 fr. ; 100 gr., par la poste, 1 fr. 95.

E. GALZY, fab., 28, rue Bugaud, à Lyon.

COLLECTIONNEURS

DE TIMBRES-POSTE

Les personnes qui désirent se procurer à des conditions exceptionnelles, des timbres authentiques de tous les pays, et coopérer en même temps à une bonne œuvre, peuvent s'adresser à M. THEVENET, avenue du Doyenné, 2.

Les Catalogues sont envoyés gratis.

A^{ne} M^{son} VINCENT

A. REYNAUD

104, rue de l'Hôtel-de-Ville, 104 près la place Bellecour.

DESSIN & BRODERIE

Tapiserie et ouvrages de dames

Corsets sur mesure

CHAPELLERIE ECCLÉSIASTIQUE

MAISON RECOMMANDÉE

VIALET-DUCLOS

FABRICANT

LYON, 6, place Saint-Jean, LYON